



Traités internationaux pour lesquels la Suisse assume les fonctions de dépositaire

Convention sur l'utilisation de la Plateforme de la Commission Internationale de l'État Civil de communication internationale de données d'état civil par voie électronique [convention CIEC n°33]

faite à Rome le 19 septembre 2012
pas encore entrée en vigueur (1^{er} jour du 7^{ème} mois qui suit celui du dépôt du 2^{ème} instrument de ratification/acceptation/approbation)

Parties	Signature	Ratification/ Acceptation/ Approbation/ Adhésion	Entrée en vigueur	T: Déclaration territoriale
Belgique.....	18.12.2012.....			T
France.....	20.09.2013			
Luxembourg.....	19.09.2012			
Pologne.....	19.09.2012			
Suisse.....	22.04.2014			